

Saint Malo de Guersac

magazine municipal

n° 8 juin 2018



Résidence La Malouine

Vie municipale • page 5



Mairie : extension et rénovation

Vie municipale • page 6



RD50 : travaux de sécurisation

Vie municipale • page 10

Sommaire

Vie municipale • pages 4-10

Urbanisme:

La Gagnerie du Boucha: un projet qui évolue

Résidence La Malouine

Personnel communal: départ en retraite et nouvel agent

Mairie:

Extension et rénovation partielle

Une histoire à raconter: dessine- moi une fresque

Écho du conseil municipal: les finances communales

RD 50: travaux de sécurisation

Éducation - Enfance/jeunesse • pages 11-12

Rentrée 2018-2019: organisation du temps scolaire

Projet de l'école maternelle Anne Frank: démarche interculturelle

RAM: une réunion d'information parents/Assistants Maternels

Solidarités/citoyenneté • pages 13-15

Cérémonie de citoyenneté

Des ateliers pour lutter contre la fracture numérique

Service civique: des jeunes volontaires actifs

Affaires sociales:

Programme de prévention du Centre de Soins Infirmiers

Lutte contre la précarité énergétique

Permanence du Clic Pilot'âge

Vie culturelle • pages 16-17

Votre médiathèque, vos attentes: résultat de l'enquête

Prix des lecteurs

Destination Sénégal

Les brico comptines de Loly Bulle

Portraits chinois numériques

Fermeture annuelle de la médiathèque

Vie associative • pages 18

Dialogue d'artiste: 4^e exposition de l'association LFL2015

Festival Roz'n folies

Environnement/cadre de vie • pages 19-21

Démarche communale de développement durable

Lutte contre le frelon asiatique

La Crassule de Helm: une nouvelle espèce végétale invasive

Plan communal de sauvegarde

Équipement canin

Infos CARENE: jalonnement de deux itinéraires vélo

Quinzaine de l'environnement

Infos pratiques • page 21

Bientôt 16 ans: pensez au recensement

Rappel: horaires d'ouverture de la mairie

État civil • page 22

Agenda • page 22-24

Mairie de Saint-Malo-de-Guersac
49 rue Alfred Mahé
44550 Saint-Malo-de-Guersac
Tél. 02 40 91 16 94
Fax 02 40 91 17 08
mairie@saintmalodeguersac.fr
www.saintmalodeguersac.fr

Directeur de la publication: Alain Michelot
Rédaction: mairie de Saint-Malo-de-Guersac
Photos: Parc Naturel Régional de Brière,
Jean-Luc Le Gal, André Desruelles,
Martine Hedin, CARENE, Isabelle Massé
Composition - Impression: Le Sillon - Savenay
Imprimé avec des encres à base végétale
Tirage: 1 500 exemplaires
Dépôt légal: juin 2018

 **IMPRIM'VERT®**



Madame, Monsieur,

Le 28 mars 2018, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le budget primitif de fonctionnement et d'investissement de notre commune.

Les taux d'imposition de la taxe d'habitation et de la taxe foncière ne sont pas augmentés par rapport à ceux de 2017.

La pression fiscale est donc stabilisée depuis maintenant deux exercices, malgré un contexte défavorable, ce qui démontre que la stratégie financière décidée en début du mandat et les efforts importants de maîtrise des dépenses de fonctionnement portent maintenant leurs fruits.

En ce qui concerne le budget d'investissement de l'exercice 2018, au-delà des travaux d'entretien des bâtiments communaux, de la voirie, de l'éclairage public, du plan bocage, les principales dépenses portent sur les deux grands projets du municipe que sont la RD50 et l'extension, la rénovation partielle, et l'accessibilité aux services de proximité de la mairie.

Ces deux dossiers vous sont largement développés dans ce bulletin municipal.

La seule question que nous devons nous poser aujourd'hui, 4 ans après le début du mandat, c'est d'affirmer si nous sommes en bonne voie pour remplir nos engagements et si nous avons été à la hauteur de l'audace promise en 2014 ?

Je pense que la réponse est oui, sans autosatisfaction mais avec réalisme.

La réussite de ces engagements a été possible grâce à l'implication des élus et au professionnalisme des services municipaux.

Très sincèrement,

Alain Michelot
Maire de Saint-Malo-de-Guersac

La Gagnerie du Boucha : un Projet qui évolue...

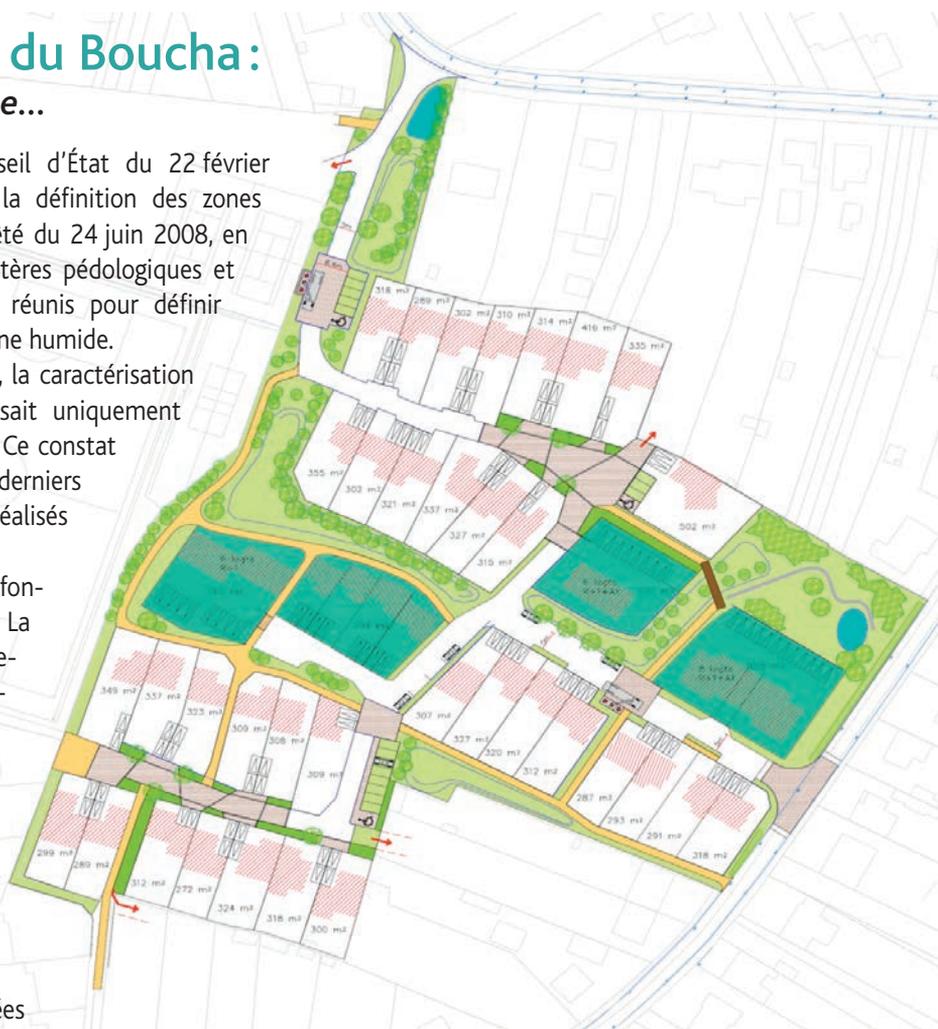
La jurisprudence du conseil d'État du 22 février 2017 a remis en cause la définition des zones humides donnée par l'arrêté du 24 juin 2008, en estimant que les deux critères pédologiques et floristiques devaient être réunis pour définir réglementairement une zone humide.

Or, sur la ZAC du Boucha, la caractérisation de la zone humide reposait uniquement sur le critère pédologique. Ce constat a été confirmé par les derniers inventaires floristiques réalisés au cours de l'année 2017.

Le projet n'est pas remis fondamentalement en cause. La zone humide est partiellement confortée en l'aménageant sur une surface resserrée comprenant un corridor vert le long du complexe sportif.

La voie d'accès à la Rue Aristide Briand est légèrement décalée vers le nord pour agrandir les parcelles situées dans l'entrée de zone. Un lot libre de 500 m² a été ajouté au programme. Un desserrement de l'habitat collectif social et une modification du positionnement seront réalisés. Ce nouveau projet comprend en surfaces cessibles :

groupés et intermédiaires 24 logements estimés pour 3264 m² et 35 parcelles en lots libres pour 11 247 m² (moyenne de 321 m²), soit une estimation de 59 logements.



Mouvements de personnel

Départ en retraite d'un agent communal.

Le 1^{er} juillet 2018, Madame Nadine Le Guhélec, adjoint technique, a fait valoir ses droits à la retraite, après 8 années passées au sein de la collectivité. À l'occasion d'un moment convivial, la Municipalité, après l'avoir remerciée pour son investissement, lui souhaite une longue et heureuse retraite.



Résidence La Malouine

Les élus ont décidé de dénommer ce projet « Résidence la Malouine » au regard de l'histoire des anciens locaux de l'association. Les membres du club avaient eux-mêmes remplacé la "cabane en bois" par un bâtiment en parpaings. L'urbanisation du Jardin du Bois de la Cour comprend un deuxième équipement destiné à un programme de logement locatif social. Après « la résidence la Rose-lière », pour laquelle les résidents ont pris possession des locaux en décembre 2017 et l'actuelle commercialisation des lots libres sur 2 venelles, cette nouvelle résidence mettra un terme à cette opération d'urbanisation sur l'ancien stade de football stabilisé.

La résidence, sous la responsabilité du bailleur SILENE comprend la construction de 18 logements locatifs sociaux. La configuration de la parcelle (1450 m²) a permis l'édification d'un collectif proposé avec 3 entités bâties :

- 1 ensemble bâti en R +2, en alignement par rapport à la rue du Souvenir. Cette composition est elle-même divisée en 2 unités bâties pour créer une percée visuelle vers le cœur d'îlot et animer la rue. Cet ensemble bâti comprend 13 logements dont 2 T2 PMR (personne à mobilité réduite) adaptés aux personnes âgées en rez-de-chaussée, 5 T2 standard et 6 T3.
- 1 ensemble bâti en R +2 en alignement par rapport à la rue du Bois de la Cour au Sud, moins important, cet ensemble bâti est composé de 5 logements,



Photo non contractuelle TYCA Architecte et Urbaniste

dont 1 T2 et 1 T5 PMR adaptés aux personnes âgées en rez-de-chaussée, ainsi que 2 T3 et 1 T4 aux étages.

La zone de stationnement comprend 23 places en extérieur dont 2 places PMR et 3 places dans des garages. Des locaux extérieurs individuels seront organisés sous forme d'abris de jardin/celliers ou intégrés aux bâtis.

Ce nouveau projet sera accompagné d'espaces qualitatifs paysagers en bordure de site et en cœur d'îlot.

Les premiers travaux d'aménagements devraient commencer en octobre 2018 pour une durée de seize mois, soit une livraison estimée en février 2020.

Nota :

Pour des raisons de sécurité, durant les travaux, la rue du Souvenir sera réservée à la circulation des habitants de la résidence Jacques Brel et des enseignants. L'entrée de l'école élémentaire se fera par le parking du complexe sportif.

Arrivée d'un nouvel agent.

Le 22 mai 2018, Madame Laëtizia Perréon a pris ses fonctions au sein de la commune, en tant que Responsable de l'entretien des locaux communaux. Nous lui souhaitons la bienvenue !



Mairie : extension et rénovation

Accessibilité aux services publics de proximité

C'est en 1925 que la commune de Saint-Malo-de-Guersac fut créée se séparant ainsi de Montoir-de-Bretagne.

Monsieur Alfred Mahé fait alors don d'une demeure bourgeoise pour y accueillir les services administratifs.

Ce bâtiment n'a subi, au fil des mandats, que quelques transformations au gré des nouveaux besoins.

Il est reconnu aujourd'hui inadapté au fonctionnement d'un service public de proximité accessible à tous.

L'accueil du public et l'accès aux différents services administratifs doivent être mis aux normes réglementaires et garantir la confidentialité des échanges.

Dès 2014, la municipalité s'est engagée à mettre l'accessibilité au cœur de ses priorités.

Au regard de la configuration des locaux et de leur mode constructif, leur adaptation ne s'avère pas envisageable.

Seule une extension permet de répondre aux normes prescrites.

Par ailleurs, nous entendons faciliter l'accueil des organismes sociaux tenant une permanence physique sur la commune, tels que ceux dédiés à l'insertion professionnelle, au suivi social, à l'aide à la rénovation de l'habitat, en les regroupant dans un lieu unique, que sera la mairie.

Les démarches des citoyens en seront ainsi facilitées. Pour compléter l'offre en direction de la population fragile, il convient de poursuivre la lutte contre la fracture numérique au regard des nouveaux modes d'accès à l'information à la communication.

La dématérialisation des services se généralisant, certains habitants se trouvent démunis.

L'accompagnement de cette population pour lui permettre d'accéder aux nouvelles technologies est essentiel.

Ce projet a été élaboré au sein d'un comité technique composé d'agents de la commune, de membres du Conseil des Sages, d'élus accompagné par le cabinet d'architectes GAIA.



Le projet a été présenté aux habitants en réunion publique le 11 décembre 2017.

Le bâtiment principal actuel, donation de Monsieur Alfred Mahé, est conservé et réhabilité.

L'ensemble des annexes sera démoli.

Le bâtiment principal actuel accueillera au RDC le service urbanisme et à l'étage des bureaux pour les élus.

Une extension neuve est prévue, avec au rez-de-chaussée l'ensemble des services à la population, une salle de conseil municipal, mutualisée en salle de mariage et pouvant accueillir également des réunions publiques et à l'étage, les services de direction, financier et les bureaux des élus.

Un ascenseur permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder sans difficulté à ces locaux.

Enfin, le programme d'investissement pluriannuel acte la volonté de développer les énergies propres.

Considérant la définition du programme de cette opération, il sera installé des panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment neuf.

Les travaux commencés en avril 2018 dureront entre 12 et 14 mois.

Durant cette période et dès février 2018, les services administratifs sont délocalisés dans les anciens locaux des services techniques, ex-locaux des pompiers, les séances de conseils municipaux se tiennent dans la salle des fêtes, les cérémonies de mariages dans l'Espace Camille Le Thiec.



Une histoire à raconter

Lors de la démolition d'une des annexes de la mairie, nous avons eu l'agréable surprise de découvrir, bien cachée derrière un décor de lambris, une fresque peinte, encore en état.

Nous avons interviewé, Christiane Meneuvrier, ancienne élue de la commune, à l'origine de cette fresque.

Christiane peux-tu nous expliquer l'origine de cette fresque :

Eh oui cela date!!! Je suis toute émue en revoyant cette petite fresque qui date des années 1980-1981 que j'avais peinte sur le mur de l'actuel bureau du Directeur des Services Techniques.

Je l'avais peinte avec Bruno, notre fils qui avait dessiné un petit projet (il avait à l'époque 10 ans 1/2).

Ce bureau ainsi que la réserve à côté était à cette époque une halte-garderie parentale (le bureau du DST étant la salle d'accueil et de jeux des jeunes enfants, la réserve à côté étant le petit dortoir et l'entrée du vestiaire était sur le côté). Nous avons mis comme porte manteau un pommier en bois que j'avais fabriqué ainsi qu'une petite table à hauteur d'enfants que j'avais également fabriquée.

Mais pourquoi cette idée de halte-garderie à Saint-Malo-de-Guersac ?

C'est suite à une réflexion au sein de la CSCV (Confédération Syndicale du Cadre de Vie) que nous avons mis en place cette halte-garderie parentale avec trois autres parents, pour permettre aux mamans

d'aller faire leurs courses ou d'aller à un rendez-vous. Cette halte-garderie était gérée sur un mode participatif, qui je crois d'ailleurs me souvenir, était inscrit dans la déclaration au Journal Officiel.

Les permanences d'accueil des enfants étaient tenues par une de nous trois accompagnée par une maman utilisatrice de la halte-garderie.

Elle pouvait accueillir 6 enfants (3 bébés et 3 plus âgés). C'était une des premières haltes garderies parentales du département, elle était ouverte 3 demi-journées par semaine.

Nous étions un peu précurseurs dans l'idée à l'époque pensant déjà que les bébés pouvaient s'éveiller en structure collective.

Elle était animée par nous les bénévoles à tour de rôle. Nous n'avions aucun financement, ce qui explique que nous avons tout fabriqué nous-mêmes. Nous avons acheté sur nos propres deniers les jeux et les livres pour occuper les bébés.

Pierre Rambaud, qui était maire à cette époque, avait trouvé des restes de peinture, nous avons nous mêmes repeint ces locaux, la cloison entre l'entrée et le petit dortoir avait été réalisée par le personnel communal.

Quel était le nom de cette halte-garderie et combien d'années a-t-elle fonctionné ?

L'île aux enfants a fonctionné jusqu'en 1987, date d'ouverture de la halte-garderie de Montoir-de-Bretagne.

Écho du conseil municipal: les finances communales

Les comptes de 2017

Une gestion rigoureuse pour conforter l'épargne et investir en limitant l'emprunt

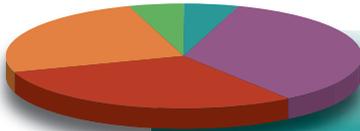
Section de fonctionnement

Recettes 3 261 373,03 €

D'où proviennent nos recettes ?

Pour 100 € perçus :

- 5 € du produit des services
- 35 € des dotations de la CARENE
- 30 € du produit des impôts locaux
- 25 € des dotations de l'État
- 5 € de recettes diverses

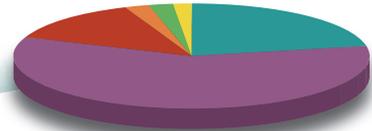


Épargne 2017 : 737 614,98 €
(22,6 % des recettes de fonctionnement)
Pour financer les investissements de 2018

Dépenses 2 523 758,05 €

Pour faire quoi ? Pour 100 € dépensés :

- 22 € de charges à caractère général
- 59 € de charge de personnel (année exceptionnelle - tuilage suite à 2 départs en retraite pour maintien du service à la population)
- 13 € de gestion courante (soutien aux associations...)
- 2,3 € prélevés par l'État pour abonder la solidarité nationale
- 2,2 € d'intérêt de la dette
- 1,5 € d'opérations diverses



Les charges du personnel sont liées au service offert à la population :

- **Service enfance** : accueil périscolaire, TAP, assistants des enseignants de l'école maternelle, Restauration, RAM
- **Service culturel** : animation de la commune et gestion de la médiathèque
- **Service technique** : entretien du patrimoine communal et de la voirie
- **Service administratif** : démarches administratives, préparation des élections, service social

Section d'investissement

Recettes 1 871 566,60 €

De quoi sont-elles composées ?

- 57 % d'excédent d'investissement cumulé
- 35 % d'épargne de 2016
- 3 % de subventions extérieures
- 5 % de recettes diverses dont taxe d'aménagement



Dépenses 1 052 081,73 €

Quel a été le programme de 2017 ?

- 21 % de remboursement du capital des emprunts
- 37 % de travaux
- 34 % d'acquisition de foncier
- 8 % d'acquisition de matériel



Excédent 2017 : 819 484,87 €
(43 % des recettes d'investissement)
Pour financer les investissements futurs

Le budget 2018

0 % d'augmentation des taux d'imposition

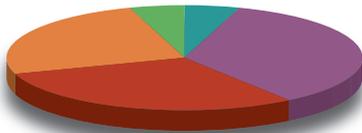
La Municipalité a mis en place le contrôle de gestion en 2016 afin de maîtriser les dépenses de fonctionnement. Depuis deux ans, celles-ci sont en baisse constante grâce à cette gestion rigoureuse des deniers publics.

Section de fonctionnement : 3 143 545€

Recettes

Pourquoi baissent-elles? S'agissant d'une prévision budgétaire, les recettes inscrites doivent être assurées, il convient d'adopter un scénario prudentiel.

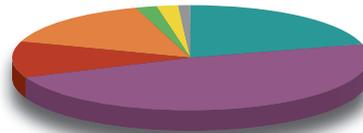
- 5 % Produit des services
- 35 % Dotations de la CARENE
- 30 % Produit des impôts
- 25 % dotations de l'État
- 5 % de recettes diverses



Dépenses

Le contrôle de gestion veille à la maîtrise des enveloppes budgétaires votées. Quelles seront les dépenses de 2018?

- 21 % de charge à caractère général
- 48 % de charge de personnel
- 11 % de gestion courante
- 15 % d'épargne pour investir
- 2 % d'intérêt de la dette
- 2 % de contribution nationale
- 1 % d'opérations diverses

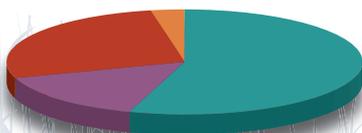


Section d'investissement : 3 704 400€

Recettes

Pourquoi un emprunt? La commune a pu bénéficier d'un taux très attractif pour faire face aux dépenses des 2 projets phares du Muncipe: accessibilité de la mairie et aménagement de la RD 50

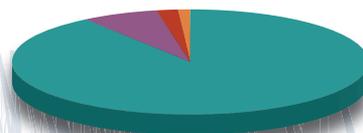
- 55 % Épargne
- 15 % subventions diverses
- 27 % Emprunt
- 3 % recettes diverses dont taxe d'aménagement



Dépenses

Après avoir lancé les études des deux projets phares en 2017, le programme de 2018 sera consacré à :

- 91 % de travaux
- 7 % de remboursement du capital
- 2 % acquisition foncier
- 1 % acquisition matériel





RD 50 : travaux de sécurisation

L'aménagement du dernier tronçon de la RD50, engagement majeur de notre programme municipal, est aujourd'hui pleinement dans sa phase opérationnelle. Les travaux des différents maîtres d'ouvrage se succéderont désormais jusqu'en juillet 2019.

Fruit d'une large concertation démarrée en 2016 dans le cadre du projet urbain communal, cette opération d'envergure va au-delà de l'objectif initial de requalification du tronçon sud. Elle prend en compte les demandes de sécurisation complémentaire exprimées par les malouins sur la traversée complète en agglomération. L'ensemble des carrefours sera ainsi équipé de plateaux ralentisseurs à l'exception de la rue Alfred Mahé.

L'enveloppe budgétaire communale allouée à ce projet remarquable s'élève à 1 480 000 euros HT à laquelle il faut ajouter les travaux portés par la CARENE (Eaux usées, Eau potable, Eaux pluviales et quais bus) et le Département (réfection des enrobés sur la chaussée). La commune autofinance pour partie cet investissement conséquent et bénéficie du soutien de la CARENE, du Conseil Départemental et de l'État via des subventions.

Initiés en 2017, par la réhabilitation sans tranchées des réseaux d'eaux usées sur la rue E. Zola et le dévoiement du réseau électrique haute tension sur les rues du Pin et Chemin de la Croix du Pin (maître d'ouvrage: ENEDIS), les travaux ont redémarré en mars 2018 par le renouvellement de 60 colliers de branchement d'eau potable sur la rue E. Zola.

Ils se poursuivront par le renouvellement des



canalisations d'eaux pluviales sur la rue E. Zola puis l'effacement des réseaux aériens sur la rue E. Zola (maîtres d'ouvrage: SYDELA, ORANGE et ENEDIS) et enfin, les aménagements de surface (voiries, espaces verts, signalisation) sur les rues Émile Zola et Jules Verne (maître d'ouvrage: Commune de Saint-Malo-de-Guersac).

Ces chantiers successifs induiront inévitablement une perturbation importante de la circulation ainsi que des nuisances pour les riverains. Nous comptons sur votre compréhension.

Un « point information travaux » sera consultable sur le site internet de la mairie. Nous invitons les usagers de la RD50 à modifier leurs pratiques de transport en favorisant le covoiturage ou en utilisant les services de la STRAN.



Rentrée 2018-2019: organisation du temps scolaire

Suite au décret publié au mois de juillet 2017, donnant par dérogation la possibilité d'un retour à la semaine de 4 jours, la municipalité et tous les acteurs éducatifs se sont réunis à plusieurs reprises pour donner leur avis sur la modification des rythmes scolaires (questionnaires parents, conseils d'écoles extraordinaires, comité technique PEDT).

Après avoir entendu les différents avis et arguments, la municipalité a souhaité approfondir le travail de réflexion sur le temps des jeunes enfants fréquentant l'école maternelle. En effet, le rythme d'un enfant d'élémentaire ne semble pas forcément adapté pour les plus jeunes.

C'est pourquoi, la municipalité a proposé d'être territoire d'expérimentation sur la base de rythmes différenciés en maternelle et élémentaire. Un courrier et une proposition ont été envoyés dans ce sens. De même, une rencontre avec le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de Loire Atlantique a permis d'affirmer notre volonté



de proposer un autre projet réfléchi et réaliste en mettant au cœur de notre débat l'intérêt de l'enfant. La proposition de la municipalité a été refusée. Cela a conduit les membres du comité technique PEDT à trouver un consensus et proposer des modifications afin de lisser au mieux le temps scolaire sur la semaine pour la prochaine rentrée. Validés par la municipalité, les horaires seront les suivants :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Matinée	8h40 - 11h45	8h40 - 11h45	8h40 - 12h00	8h40 - 11h45	8h40 - 11h45
Pause méridienne	11h45 - 13h30	11h45 - 13h30		11h45 - 13h30	11h45 - 13h30
Après-Midi	13h30 - 15h35	13h30 - 15h35		13h30 - 15h35	13h30 - 15h35
TAP	15h35 - 16h35	15h35 - 16h35		15h35 - 16h35	

Les services actuels d'accueil périscolaire et de garderie du mercredi sont maintenus. Les horaires de la garderie seront de 12h00 à 12h30. Toutes les informations pour les inscriptions seront disponibles au sein du dossier unique.



Projet de l'école maternelle Anne Frank : démarche interculturelle

Dans le cadre du projet de l'école maternelle Anne Frank, les enseignants ont adopté une démarche interculturelle, en mettant à l'honneur différents pays. Ainsi, la période de fin d'année a été l'occasion de faire découvrir aux enfants les traditions de Noël hors de nos frontières.

Le carnaval, organisé le 18 avril, a prolongé cette thématique : les élèves ont confectionné en classe des

costumes représentant les "Enfants du Monde". En parallèle, ils ont également participé à la fabrication des maracas pendant les TAP.

C'est donc sous le soleil printanier que les jeunes élèves ont défilé fièrement dans les rues de la commune. Les familles, toujours aussi nombreuses, sont venues partager ce moment chaleureux et plein de gaieté.

Une Réunion d'Information Parents-Assistants Maternels

*Dates fermeture du RAM
du 6 au 24 août 2018*

Lorsque les parents confient leur enfant à un(e) assistant(e) maternel(le), ils deviennent employeurs et l'assistant(e) maternel(le) un(e) salarié(e)! Alors il est souvent difficile pour chacun de bien connaître les règles qui s'appliquent dans cette relation de travail (contrat de travail, convention collective...).

Le RAM a donc convié parents et assistant(e)s maternel(le)s du territoire à une soirée sur le « Casse-tête des Congés payés » le 12 avril à Besné et le 17 avril à Saint-Joachim. Une quinzaine de personnes a répondu présent à cette invitation.

Ce sujet complexe (période d'acquisition, prise des congés, calcul des indemnités en année incomplète, modalités de paiements) a été abordé par l'animatrice du RAM à l'aide d'un petit quizz qui a permis de donner des informations et des explications synthétisées dans une « fiche technique ».

La seconde partie de soirée a été plus ardue car les participants ont dû sortir leur calculatrice et

s'appliquer à mettre en pratique les calculs à partir d'un exemple concret!

Le RAM se tient à la disposition des parents et des assistant(e)s maternel(le)s qui n'ont pas pu assister à cette rencontre et qui ont besoin d'informations à ce sujet.

Pour tout contact :

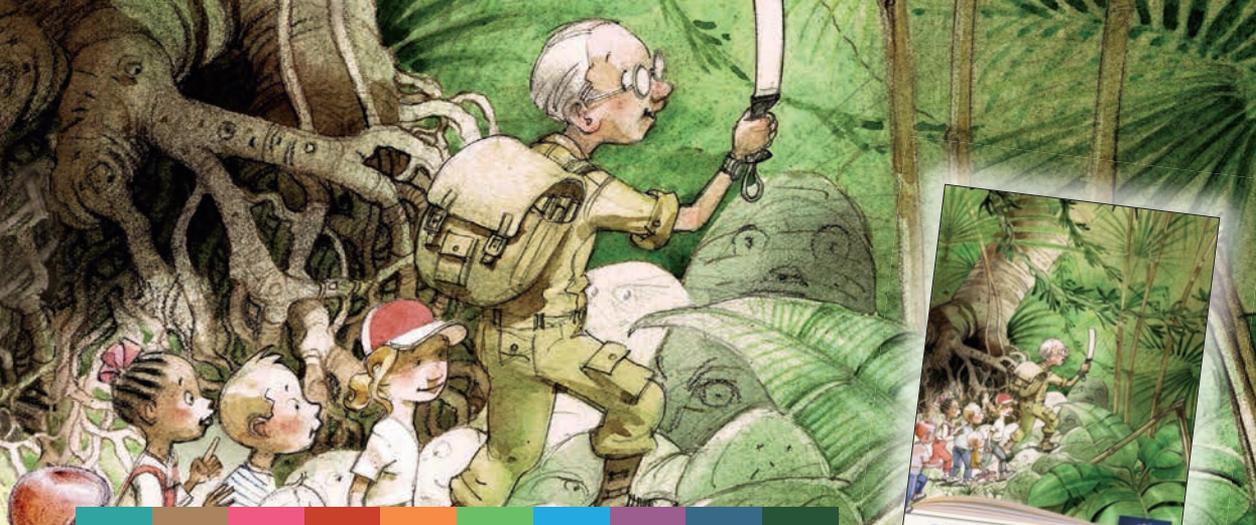
Isabelle Garreau (remplaçante de Julie Gaulier)

Espace enfance Chat Malo

02 51 75 70 86 - 06 07 65 26 20

ram.stmalobesnestjo@gmail.com





Des jeunes volontaires actifs

La municipalité accueille pour la 2^e année consécutive deux jeunes volontaires en service civique. Très enthousiastes et accompagnées des Sages, elles ont développé plusieurs actions qui permettent de favoriser le vivre ensemble et le lien entre tous les habitants.

Elles poursuivent tout d'abord l'action Jardins Solid'air » initiées l'an dernier. Il s'agit de mettre en lien un(e) propriétaire de jardin et un jardinier bénévole afin qu'ils puissent ensemble faire un jardin et partager la récolte. Au-delà du travail de jardinage, il s'agit bien de développer du lien et favoriser la relation.

Deux binômes ont déjà été créés.

Il est toujours possible de s'inscrire soit en tant que propriétaire de jardin soit en tant que jardinier volontaire.

Dans la même dynamique, en partenariat avec l'Amicale Laïque, les jeunes volontaires recherchent des retraités bénévoles pour s'engager dans l'action « Lire et Faire Lire ».



Il s'agit pour les bénévoles d'offrir un peu de leur temps libre aux enfants pour stimuler leur goût de la lecture et favoriser leur approche de la littérature. Lien intergénérationnel, mots, lecteurs, plaisir, rencontres, partage...

Autant de termes pour désigner un programme d'envergure nationale qui vise à transmettre le plaisir de la lecture en pariant sur le lien intergénérationnel...

Alors n'hésitez pas à vous faire connaître !

Contact :

marylene.berthois@saintmalodeguersac.fr
02 51 75 70 85 - Espace Enfance Chat Malo

Quand jeunesse rime avec citoyenneté

C'est en présence d'élus municipaux que Monsieur Le Maire a procédé à la cérémonie de citoyenneté et de remise des cartes d'électeurs aux jeunes malouins de 18 ans le 14 avril dernier.

Une étape importante dans la vie de jeunes citoyens, une occasion aussi d'encourager à participer à la vie démocratique et exercer une citoyenneté active.



Des ateliers pour lutter contre la fracture numérique, les D-Codeurs

La municipalité en partenariat avec la Ligue de l'enseignement a lancé son programme de Service civique « Les D-Codeurs », pour permettre en l'occurrence sur Saint-Malo-de-Guersac à 4 jeunes volontaires d'animer des ateliers d'initiation aux outils et usages numériques en direction des seniors.

La première rencontre sous forme de café-débat informatif a permis à plus de 30 participants de découvrir le programme des ateliers, échanger autour des pratiques numériques et procéder aux inscriptions. Ce sont 2 cycles de 8 séances chacun qui sont proposés toutes les semaines et les seniors pourront apprendre à connaître le matériel et gérer le clavier, échanger par mail, appréhender les réseaux sociaux, utiliser internet...

Autant d'actions devenues déterminantes pour trouver sa place dans la société.



Ce programme a reçu le soutien du Conseil Départemental de Loire-Atlantique.

Chantier participatif à la Claire de l'Isle

Les travaux se poursuivent avec enthousiasme à la Claire de l'Isle

Les Sages, les élus et les riverains avec pelles, bêches et marteau ont construit le terrain de boules.

Les arbres ont été abattus et les tables de pique-nique repositionnées.

Les plus jeunes et leurs parents n'ont pas démerité et ont dessiné leur claire de l'Isle, support à la signalétique qui sera placée à l'entrée.

Il reste pour cette première étape à se retrouver tous ensemble autour d'un temps festif et convivial pour saluer ce superbe travail collectif !



Permanence clic pilot'âge

Le Centre Local d'Information et de Coordination de la région nazairienne, service de proximité gratuit pour les personnes âgées, étend ses permanences sur les communes de la CARENE.

Permanences à Saint-Malo-de-Guersac le 3^e mercredi de chaque mois au Centre médico-social (Coop, rue du Souvenir) de 9h30 à 11h30.

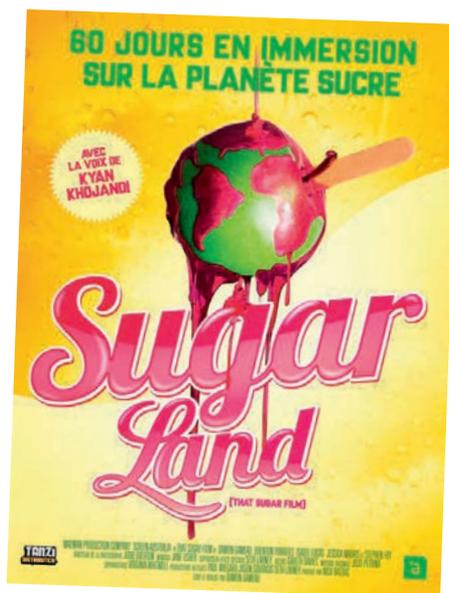
CLIC PILOT'âge
Centre local d'information et
de coordination gériatrique

N'hésitez pas à venir si vous avez besoin d'informations, de conseils sur les solutions existantes permettant le maintien à domicile dans les meilleures conditions; les aidants y sont aussi les bienvenus.

Pour toute demande, contacter le CLIC :
02 40 17 19 20.

Centre de soins infirmiers secteur brière

Chaque année les infirmières du centre de soins de Saint Joachim organisent des actions de prévention pour sensibiliser la population aux problèmes de santé publique. Cette année le thème est l'obésité chez l'enfant et l'adulte. Le mardi 5 juin toute la journée, à l'école primaire Eugène Nicol de Saint-Malo-de-Guersac, une diététicienne est intervenue pour présenter une exposition sur la nutrition et, un self-service interactif et ludique a permis aux enfants d'appréhender la notion de l'équilibre alimentaire. Enfin, le vendredi 15 juin 2018 à 20h30, au cinéma « La Malouine » de Saint-Malo-de-Guersac, la projection du documentaire « Sugar Land » sur les effets néfastes du sucre sur notre santé, a été suivie d'un débat, avec la présence des infirmières du Centre de Soins et d'une diététicienne.



Centre de Soins Infirmiers de Saint Joachim

138 rue Joliot Curie

Tél. 02 40 88 43 02

Horaires du secrétariat

- lundi mardi jeudi vendredi :

8h30-12h30 14h30-17h00

- mercredi samedi : 8h30-12h30



Permanence des soins du cabinet de Saint Joachim du lundi au samedi :

- 7h00 sur rendez-vous

- 8h30-9h30 sans rendez-vous

- 12h00-12h30 sans rendez-vous

La permanence des soins à Saint-Malo-de-Guersac pour les prises de sang est désormais sur rendez-vous.

Infos canicule

Les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes handicapées, isolées, sont invitées à se faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale, afin de permettre l'intervention des Services Sociaux et Sanitaires, en cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence canicule » sur ordre du Préfet. **Contact : 02 40 91 16 94**



Repérage, orientation et suivi des ménages en situation de précarité énergétique

Dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique, la CARENE et le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Nazaire, en partenariat avec La Poste, proposent des missions de repérage, d'orientation et d'accompagnement des ménages concernés : ils vous aideront à réduire vos factures d'énergie et à améliorer le confort de votre habitation. Un accompagnement personnalisé gratuit est possible.

Si vous êtes concernés, vous recevrez un courrier à partir du 1^{er} octobre 2018.

Pour tout renseignement, adressez-vous au Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Malo-de-Guersac.





Votre médiathèque, vos attentes : résultat de l'enquête

Au début de cette année, vous avez été invités à nous faire part de vos attentes concernant la médiathèque. Il ressort des réponses reçues que la majorité des personnes fréquentant la médiathèque vient environ une fois par mois pour emprunter en priorité... des romans ! Du côté des animations, Un livre - un film en partenariat avec le Ciné Malouine, les expositions, les invitations au voyage et les rencontres musicales sont très appréciées. Reste maintenant à prendre en compte vos attentes et vos besoins : l'étude des résultats sera très utile aux bibliothécaires et à la commission culture de la municipalité pour réfléchir aux horaires d'ouverture, à l'offre documentaire et aux animations. Merci à toutes les personnes qui ont pris le temps de nous donner leur avis.

Prix des lecteurs - février 2018

Le prix des lecteurs est un rendez-vous bien connu des habitués de la médiathèque. Cette année, une nouveauté s'est invitée au programme : les bibliothécaires des sept communes participantes ont proposé au public des lectures d'extraits de la sélection lors de soirées à Trignac, Saint-Joachim et Montoir de Bretagne. Bien reçue par le public, la proposition offre une autre « voix » vers les textes et a vocation à tourner dans les bibliothèques. Elle s'adresse aussi bien aux personnes inscrites au prix qu'aux curieux qui aiment « écouter les livres ».



Destination Sénégal - avril 2018

Durant tout le mois d'avril, les associations Actions et soutien à Samba Dia de Pontchâteau, TypHAS d'Herbignac et Univers-sel de Guérande vous conviaient à un voyage vers le Sénégal et l'Afrique de l'Ouest. Les acteurs de ces trois associations nous ont fait découvrir - grâce à une exposition, des rencontres et une soirée ciné-débat au Ciné Malouine - les beaux échanges qu'ils ont avec les personnes auxquelles ils apportent leur expertise en matière d'habitat, de santé, d'alimentation et de développement. La musique était également au rendez-vous de ce voyage grâce aux interventions de Salif Cissé, qui a notamment permis aux enfants de découvrir la kora, le djembé et d'autres instruments de musique traditionnels.



LoLy Bulle - Brico comptines mars 2018

Le 30 mars 2018, la médiathèque accueillait la compagnie Toikidi pour un rendez-vous destiné aux tout-petits. Organisé en partenariat avec le Relais Assistantes Maternelles, ce rendez-vous a ravi les enfants qui, après un spectacle narrant les Aventures d'une petite bulle rouge, ont confectionné une marionnette qui accompagnait fort bien les comptines et jeux de doigts qui ont clos la matinée.



Portraits chinois numériques juin 2018

Le 9 juin, l'artiste multimédia Ollivier Moreels est venu à la rencontre du public de la médiathèque pour créer des « portraits chinois numériques » : échanges avec l'artiste et expérimentations sur tablettes ont abouti à une galerie de personnages hauts en couleur : vous pourrez admirer cette série de portraits à la médiathèque et pendant la Saint-Nazaire digital week, à l'automne, à l'occasion d'une exposition qui rassemblera les créations des publics des neuf bibliothèques inscrites dans le Projet Culturel de Territoire.



Été 2018 : fermeture annuelle de la médiathèque

Votre médiathèque sera fermée du 6 au 20 août inclus. Les temps de prêt et le nombre de documents par abonné seront revus à la hausse pour que vous ne soyez pas pris au dépourvu...

Dialogue d'artistes

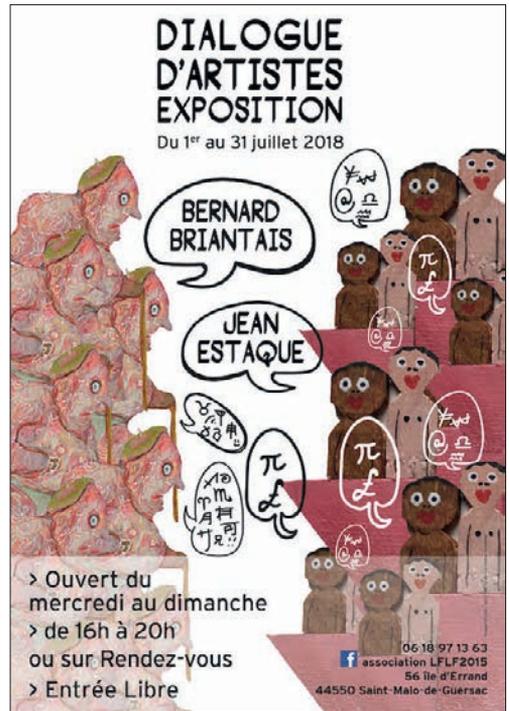
4^e exposition pour l'association LFLF2015.
 Cette année, Jean Estaque et Bernard Briantais.
 Cette exposition ne s'attache pas à montrer les derniers travaux des 2 artistes, mais plutôt à remonter le fil du temps jusqu'aux années 1980.
 Un dialogue entre deux œuvres.
 Bernard et Jean sont tous 2 formés aux métiers du bâtiment.
 Bernard et Jean sont tous 2 amoureux de littérature.
 Bernard et Jean ont tous deux de longues années de créations derrière eux.
 Bernard et Jean ne s'arrêteront sans doute jamais de créer.

Quand Bernard décline inlassablement le personnage du clochard, Jean se régale des textes irrespectueux d'Octave Mirebeau ou crée une série en l'honneur des migrants.

Nous retrouvons dans leurs œuvres respectives la même tendresse pour le genre humain au travers des gens simples.

L'exposition sera visible du 1^{er} au 31 juillet 2018 au 56 île d'Errand à Saint-Malo-De-Guersac.

L'exposition sera ouverte du mercredi au dimanche de 16h00 à 20h00 ou sur rendez-vous au 06 18 97 13 63.



La page facebook de l'association LFLF2015 vous attend sur la toile pour vous dévoiler photos, textes et actualité.

Le vernissage aura lieu le samedi 7 juillet à partir de 16h00.

Festival Roz'n folies

Tous a Rozé

Le festival Roz'N Folies aura lieu cette année le samedi 15 septembre. Cette journée festive et culturelle aura pour thème « Les citoyens du Monde ».

Sur un site exceptionnel, le Pont de Rozé, petits et grands font la fête en musique, en jouant, en écoutant des contes, des concerts et des spectacles de théâtre, de marionnettes, et même acrobatiques. Nous aurons également un espace animé par des jeux et des animations de sensibilisation à la lutte contre le racisme et les discriminations.

De 10h30 à 21h00

Restauration sur place midi et soir

Entrée libre

Programme complet sur notre site :

<http://www.roz-n-folies.lescolverts.org/>





Démarche communale de développement durable

Le 25 septembre 2015, un nouvel ensemble d'objectifs mondiaux pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et garantir la prospérité pour tous, a été adopté dans le cadre d'un nouveau programme de développement durable. Chaque objectif a des cibles à atteindre d'ici les 15 ans.

Pour que les objectifs soient atteints, chacun doit faire sa part : les gouvernements, le secteur privé, la société civile.

Qu'en est-il à Saint-Malo-de-Guersac ?

70 bonnes pratiques des agents municipaux ont été recensées et concernent les sujets suivants :

- protéger la biodiversité,

- consommer responsables,
- maîtriser les consommations d'énergie.

Forts de ces initiatives des services, accompagnés du Comité 21 et de la CARENE, les élus ont cherché à poursuivre ces efforts dans la gestion des équipements publics.

Un groupe de travail ouvert à la société civile a été mis en place pour encourager encore plus d'éco-gestes autour de la consommation des fluides (eau, électricité, gaz...) ainsi que des déchets (papier, alimentaire...). D'autres aspects pourront y être définis, par exemple : les énergies renouvelables, la mobilité...

Lutte contre le frelon asiatique

Beaucoup moins de nids ont été détectés en Loire Atlantique en 2017, sans explications véritables sur cette chute des populations.

Cependant pour 2018, Le conseil municipal a décidé de renouveler son soutien en participant à la hauteur de 50 € par nid détruit à la demande des propriétaires déclarants.

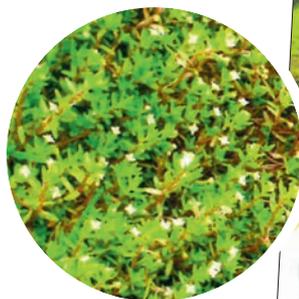
Chacun est invité à signaler en mairie un nid sur sa propriété. Un agent municipal est missionné pour identifier le nid. La mairie se charge d'avertir POLLENIZ 44 (ex FDGDON) qui propose au déclarant une intervention. En cas d'accord, il sera défacturé de la facture le montant de la participation communale. (plus le nid est détecté tard plus il est gros et haut perché. Le coût sera alors plus important).



La Crassule de Helm : une nouvelle espèce végétale invasive

Détectée en 2015, cette plante difficile à réguler s'installe, notamment sur les plats de Rozé à Loncé.

Vous êtes invités à prévenir le Parc naturel de Brière de tout foyer observé : info@parc-naturel-briere.fr



AVIS DE RECHERCHE



CRASSULE DE HELMS

Plante exotique envahissante

Nom latin : *Crassula helmsii* ou *Crassula rotundifolia*

Origine : Australie et Nouvelle-Zélande

Caractéristiques : plante vivace, amphibie à petites fleurs blanches à 4 pétales

Signalement : plans d'eau, mares, étangs, canaux, cours d'eau et prairies inondables

Reproduction : bouturage très efficace

Impact : menace la biodiversité localement



PARTICIPEZ AU SUIVI DE L'ESPECE
www.parc-naturel-briere.com

pour en savoir plus :

<http://www.observatoire-biodiversite-bretagne.fr/especes-invasives/Flore-continentale/Invasives-averees/La-Crassule-de-Helm-Crassula-helmsii>

Vers un Plan communal de sauvegarde (PCS)

La commune a édité en 2016, le DICRIM (document d'information communale sur les risques majeurs non industriels).

Depuis, dans le cadre du renouvellement par l'ÉTAT du PPI (Plan Particulier d'Intervention) de l'entreprise de productions d'engrais, YARA, son périmètre de protection va s'étendre à la commune de Saint-Malo-de-Guersac. En effet, la distance des effets toxiques irréversibles a été modélisée à 8200 m.

Un plan communal de sauvegarde va être élaboré définissant les mesures obligatoires de protection de la population (en particulier pour le PPI: évacuation,

confinement, premiers secours...).

Ce plan permet aussi de prévoir, organiser et structurer l'action communale en cas de crise pour tous les risques majeurs inscrits au DICRIM.

Pour ce faire, tous les moyens d'information et d'alerte de la population sont à développer. C'est pourquoi, la commune va se doter d'une sirène d'alerte, laquelle sera installée dans le clocher de l'église.



Équipement canin

Rappel aux propriétaires: le Maire rappelle que la divagation des chiens est interdite conformément à l'article L211-19-1 du Code rural.

« Chaque propriétaire est donc tenu de maintenir son animal dans l'enceinte de sa propriété par tout moyen à sa disposition (clôture, attache...) ». ».

Tout chien en divagation pourra être saisi et confié au refuge où le propriétaire devra aller le chercher et s'acquitter des frais de garde.

Adresse de la Fourrière intercommunale
Kerdino route de Trovray - 44350 GUÉRANDE
Tél.02 40 53 08 21

E-mail: refugekerdino@laposte.fr

Confrontée à la recrudescence de déjections canines sur les espaces publics, la municipalité a décidé de mettre au service de la population 3 bornes de propreté accompagnées de distributeurs de sachets pour hygiène canine.

Leurs emplacements:

- Allée des Sports
- Parking du complexe sportif devant l'entrée de l'école élémentaire
- Place devant l'école maternelle

Nous comptons sur les propriétaires de chiens pour en faire bon usage.



Infos CARENE

Une expérimentation de jalonnement est mise en place sur deux itinéraires vélo à partir de la gare de Saint-Nazaire : vers La Chapelle-des-Marais et vers Donges. La signalétique intègre des pastilles de couleurs avec des numéros d'itinéraires pour guider au mieux le cycliste dans son parcours.



La quinzaine de l'environnement

Observer, comprendre, agir sont les maîtres mots des animations qui se sont déroulées du 19 mai au 2 juin. Certaines animations ont été labellisées au niveau national « fête de la nature - voir invisible » : exposition sur les micro-organismes, conférence sur la vie du compost, séances d'éducation à l'environnement pour quatre classes de primaire. D'autres actions ont reçu de la CARENE le label « semaine européenne du développement durable » que se soient le ciné débat autour du film ma vie zéro déchets », ou une distribution de composteurs. Des ateliers pratiques ont été aussi organisés au Jardin de lecture de la médiathèque. Une quinzaine de partenaires se sont impliqués dont pour la première fois le collège René Char: les élèves



sont très motivés pour lutter contre le réchauffement climatique et sont résolument décidés à agir dans la vie quotidienne pour la transition écologique.

Bientôt 16 ans ! pensez au recensement

Tout jeune français doit faire la démarche de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent son 16^e anniversaire.

À NOTER : il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Le jeune doit se rendre à la mairie de son domicile, muni d'une pièce d'identité et du livret de famille.

Cette démarche permet :

- d'être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans.
- d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

À NOTER : l'attestation certifiant la participation effective à la Journée Défense et Citoyenneté est nécessaire pour l'inscription au permis de conduire, baccalauréat et autres examens et concours publics avant l'âge de 25 ans.

Infos Mission Locale pour l'emploi et l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans

Permanences sur rendez-vous le mardi de 10h30 à 12h30 à l'espace jeunes
52 rue Aristide Briand Saint-Malo-de-Guersac • Tél. 02 40 22 50 30

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Accueil		9h00-12h00 et 14h00-17h00				Permanence état civil 9h00-12h00
Service urbanisme	14h00-17h00	9h00-12h00 14h00-17h00	9h00-12h00	9h00-12h00 14h00-17h00		
Centre communal d'action sociale						
Horaires d'été du 1^{er} juillet 2018 au 1^{er} septembre 2018						
Accueil		10h00-12h00 et 14h30-17h00				Permanence état civil 9h00-12h00
Service urbanisme	14h30-17h00	10h00-12h00 14h30-17h00	10h00-12h00	10h00-12h00 14h30-17h00		
Centre communal d'action sociale						

Naissances 2017-2018

MAHÉ Louise • 21 novembre
COQUARD Gabriele • 11 décembre
BERRUER Joy • 4 janvier
ROULLEAU Olivia • 18 janvier
LAHAYE LOPEZ Matty • 2 février
BOURGEOIS Simon • 6 février
HUPIN Tao • 8 février
NDIAYE Fatou • 23 février
TAILLEFERT Eden • 27 février
MALABEUF Lucie • 6 mars
RICHARD Elise • 20 mars
SOBELE Noah • 3 avril
MONNIER Emilio • 8 avril
RIO Tyam • 25 avril
MENAGER-THEBAUD Eline • 10 mai
CHEVALIER Nino • 17 mai



Mariages 2018

- M. GUICHARD Yannick & M^{me} DAVID Cécile
21 avril
- M. BUCQUET Frédéric & M^{me} DUTERTRE Anne-Sophie
28 avril
- M. DEBRIL Yoann & M^{me} LEDUC Mélissa
18 mai
- M. BOURGLAN Fabrice & M^{me} LEMOUX Sabrina
19 mai

Décès 2017-2018

QUÉRÉ Guy • 12 décembre
VIAUD Gérard • 17 décembre
AOUSTIN Lucien • 20 décembre
PHILIPPE Michel • 2 janvier
ALLIAU Georges • 5 janvier
LEVRAY Michel • 5 février
LEBEE Bernard • 9 février
COLÉNO Jules • 17 février
ROUSSEAU veuve JOUAND Monique • 15 février
LE GLÉDIC Rodrigue • 2 mars
LAPPARTIEN veuve OLLIVAUD Monique • 11 mars
BOURSE épouse RICHOMME Estelle • 13 mars
CHERRON veuve PHILIPPE Thérèse • 13 mars
CORNAI veuve FRÉOUR Michelle • 23 mars
NOVI veuve WOZNIAK Norma • 24 mars
BASSET épouse GUILLAUD Marie-Odile • 29 mars
ALLÉHAUX Dominique • 29 avril



Exposition

« Tap, Tip, Top! »
vendredi 15 au samedi 30 juin
Médiathèque
Portraits réalisés par les élèves
de l'école élémentaire,
accompagnés par Marche Image
et autres activités, pendant
les Temps d'Activités Périscolaires



Fête de la musique

vendredi 22 juin
à partir de 18 h 30
Centre-bourg



Gala de danse Amicale laïque
samedi 23 juin - 21 h 00 - Complexe sportif

Fête des écoles

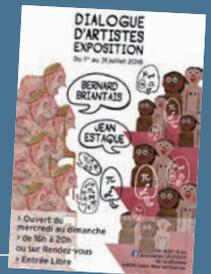
Amicale laïque - samedi 30 juin
Espace vert du restaurant scolaire

Expositions

« L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS »
juillet - août - Médiathèque
Exposition de photographes
amateurs sur le thème de l'eau



« DIALOGUE D'ARTISTES »
Association LFLF2015
dimanche 1^{er} au mardi 31 juillet
Entrée libre
du mercredi au dimanche
de 16 h 00 à 20 h 00
ou sur rendez-vous - 56, Errand
Bernard Briantais et Jean Estaque



Jeux en fête

vendredi 6 juillet
16 h 00 à 19 h 00 - Espace enfance
proposé par Start'Air, Les Colverts de Guersac,
le Relais Assistantes Maternelles, Héron petit
patapon, avec le soutien de la Municipalité

À l'heure de la sortie des classes, petits et grands, jeunes et moins jeunes, sont invités à venir partager un moment convivial autour de diverses formes de jeux
Bar sans alcool et petite restauration sur place
Gratuit; ouvert à tous publics



Collecte de sang

Association pour le Don de Sang Bénévole
vendredi 17 août
16h00 à 19h00
Salle des fêtes



Cinéma: nuit du cinema

vendredi 24 août - CinéMalouine

Rencontres associatives

samedi 8 septembre - 9h00 à 13h00
Complexe sportif
Rencontres avec les associations: présentation, échanges, inscriptions

Exposition de photos

Marché image
mercredi 19 au
dimanche 30 septembre
Médiathèque
L'eau, les traces, la solitude...



Escape game

vendredi 14 septembre
20h30 - Médiathèque
Jeu video d'évasion en équipe, inter médiathèques
Dans le cadre de la Saint-Nazaire Digital Week

Octobre rose

Gym club d'entretien
samedi 13 octobre - Complexe sportif
) ZUMBA PARTY
) RANDONNÉE PÉDESTRE
Au profit de la Ligue Contre le Cancer

Semaine bleue



-) « POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS RESPECTUEUSE DE LA PLANÈTE »
lundi 8 au vendredi 12 octobre - Salle des fêtes
Pour les 65 ans et plus; gratuit
-) APRÈS-MIDI INTERGÉNÉRATIONNELLE
mercredi 10 octobre
-) ATELIER PRÉVENTION « Les gestes qui sauvent »
jeudi 11 octobre
-) APRES-MIDI RÉCRÉATIVE
avec Riton: « On va rigoler ! »
et Delphine: « Les chansons de vos légendes »
et goûter
vendredi 12 octobre sur inscription

Commémoration

-) CENTENAIRE DE LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE
vendredi 9, samedi 10, dimanche 11 novembre

Bal country

-) 10 ANS DES COW-BOY DREAM
samedi 10 novembre - à partir de 17h30
Le canotier - Saint-Brévin-les-Pins
Concerts APRIL MAY – KEVIN BUKLEY
Boissons et restauration sur place



Bourse aux jouets

Amicale laïque
dimanche 25 novembre - Complexe sportif

Téléthon



Pôle associatif SMG
vendredi 7, samedi 8, dimanche 9 décembre
Complexe sportif

Noël en fête



- samedi 15 décembre**
14h00 à 20h00 - Centre-bourg
municipalité en collaboration avec les associations
) MARCHÉ DE NOËL et ANIMATIONS
14h00 à 20h00

Noël en fête

SPECTACLES

« Si t'es content, je suis content aussi »

14h00 - Salle des fêtes

Secours populaire à l'occasion du « Père Noël vert », *Start'Air, les Colverts de Guersac*

Avec la Compagnie HIPPO TAM TAM, pour les enfants de 2 à 9 ans et leurs parents

1 JOUET NEUF = 1 ENTREE

« LES TURKEY SISTERS »

en déambulation et vers 19h00

Lotos

Complexe sportif - 20h00

) Société de chasse - **samedi 1^{er} septembre**

) Tennis de table Saint-Malo-de-Guersac/Montoir-de-Bretagne - **samedi 20 octobre**

) La Malouine Football - **samedi 17 novembre**

À ROZÉ

Ball-trap

Société de chasse

samedi 7 juillet - 10h00 à 24h00

Initiation à la navigation à la perche



Mariniers de Brière et du Brivet

jeudi 12 juillet - 16h30 - Port de Rozé - Gratuit

Balade chantée semi-nocturne



« CHANTONS EN BRIÈRE »

jeudi 12 juillet - 20h30

Avec LES CONTEURS DE BRIERE ET D'AILLEURS
À l'initiative de la Municipalité et avec la participation du Parc Naturel Régional de Brière
Environ 2 km - gratuit

« En pleine nature, ils vous feront partager les chansons et les contes de leur répertoire, inspirés de la Brière, la mer, la Presqu'île de Guérande et la campagne du Sillon de Bretagne »

Départ: Maison d'accueil de Rozé

Balade contée semi-nocturne

« BRIÈRE DE LÉGENDES »

vendredi 10 août - 20h00 - Avec Gérard Guillet

Proposée par la Municipalité, avec la participation du Parc Naturel Régional de Brière

« À la nuit tombante, les contes ouvrent les passages vers l'invisible. Soyez prêts à rencontrer les êtres de légendes de la Brière cachée, celle qui vous habitera longtemps, après cette balade décalée... »

(Gérard Guillet)

Prévoir de bonnes chaussures, le terrain peut être humide

Pour tous publics - gratuit - environ 4 km

Départ: Maison d'accueil de Rozé

Journées européennes du patrimoine

samedi 15, dimanche 16 septembre

Ouverture de la Réserve Pierre Constant

Festival Roz'n folies

« Citoyens du monde »

Les Colverts de Guersac

samedi 15 septembre - 10h30 à 21h00

Contes, concerts, spectacles,

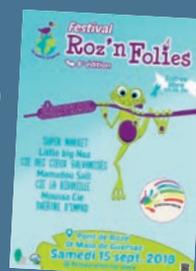
pour adultes et enfants, animations

Espace jeux et animations

de sensibilisation à la lutte contre

le racisme et les discriminations

Entrée libre; restauration sur place midi et soir



Sorties nature « Rendez-vous du Parc »

RNR « Marais de Brière »

site PIERRE CONSTANT - ROZÉ

Visites guidées - Inscription obligatoire:

Maison du Parc - 02 40 66 85 01



Fête du Parc

dimanche 9 septembre - Besné

de 11h00 à 18h00